

COMMISSION MÉDICALE
D'ÉTABLISSEMENT
3, avenue Victoria
75184 PARIS Cedex 04
Secrétariat : 01 40 27 37 91
secretariat.cme.sap@aphp.fr

Paris, le 21 juillet 2020

P^r **Éric LE GUERN**, président
P^r **Laurent Mandelbrot**, vice-président
D^r **Giovanna Mélica**, vice-présidente

LE PRÉSIDENT

**Lettre de mission de la sous-commission *Recherche et innovation*
de la CME de l'AP-HP**

La sous-commission *Recherche et innovation* représente la CME auprès du vice-président recherche du directoire, dans les instances de coordination médicale et commissions mises en place par la direction de la recherche clinique et de l'innovation (DRCI), ainsi que dans les commissions et groupes de travail centraux ayant trait à la recherche et à l'innovation. Son président siège au comité de recherche biomédicale et de santé publique (CRMBSP) d'Île-de-France. Elle participe à la définition de la politique de recherche de l'AP-HP et assure un lien étroit avec les sous-commissions *Recherche et innovation* des CMEL.

Composition : votre commission est ouverte à tous les membres de la CME qui le souhaitent. Vous vous appuyez sur les membres des sous-commissions *Recherche* des CMEL. Vous pourrez inviter à participer à tout ou partie des travaux de votre commission toute personne ayant les compétences que vous jugerez utiles à l'avancée de vos travaux. L'expertise des collégiales sera mise à profit sur les thématiques spécialisées.

Relations avec les directions du Siège : votre commission travaillera avec la direction de la recherche clinique et de l'innovation (DRCI). La DRCI désignera un responsable des relations avec votre commission et en assurera le secrétariat. Vous pourrez solliciter les autres directions du Siège utiles à l'avancée de vos travaux.

Fonctionnement : vous définirez la fréquence des réunions de votre commission en coordination avec la DRCI. La participation à votre commission exige une implication soutenue de ses membres dans les travaux dont la commission prend l'initiative ou auxquels elle participe. Les comptes rendus des réunions de la sous-commission *Recherche* seront transmis au président et à la vice-présidente de la CME et seront publiés avec votre accord sur le [site de la CME](#) où elle dispose d'une rubrique dédiée.

Thématiques

Les principaux axes de votre commission pourront donner lieu à la constitution de groupes de travail. Ils se concentreront prioritairement sur les thèmes suivants :

- **Politique de recherche et d'innovation de l'AP-HP :** préparation du volet recherche du plan stratégique 2020-2024 de l'AP-HP, en lien avec les orientations stratégiques définies par les universités et les partenaires de l'AP-HP pour la recherche, notamment les établissements publics à caractère scientifique et technologique (ÉPST).

- **Gouvernance de la recherche à l'AP-HP** : avec l'aide de la DRCl, votre commission fera le point à la CME sur l'ensemble de la « comitologie » de la recherche et de l'innovation à l'AP-HP afin qu'elle puisse en avoir une vue claire et transparente.
- **Attractivité** : la recherche est un élément essentiel pour attirer les jeunes médecins à l'AP-HP ; votre commission fera du renforcement de la politique de l'AP-HP en la matière l'un de ses axes principaux de travail. En lien avec la commission centrale des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CSIRMT), la recherche paramédicale doit être associée à cette ambition.
- **Loi de programmation recherche** : votre commission est chargée de suivre les travaux de préparation de la nouvelle loi dont l'entrée en vigueur est prévue en 2021.
- **Structuration de la recherche à l'AP-HP** : en lien étroit notamment avec les commissions recherche des CMEL, votre commission présentera à la CME son analyse sur la structuration de la recherche à l'AP-HP ; elle pourra proposer une évaluation fonctionnelle des URC et participera à l'évaluation de l'objectif recherche visé par la création des DMU.
- **Données massives en santé** : en lien étroit avec la sous-commission *Numérique* (voir sa lettre de mission), une analyse de votre commission est attendue sur les divers enjeux soulevés par l'entrepôt de données de santé de l'AP-HP et le *Health data hub*.
- **Financement de la recherche** : en collaboration avec la sous-commission *Activité, ressources* (CAR), votre commission suivra le financement de la recherche à l'AP-HP (crédits recherche, enveloppe MERRI, enveloppe d'intéressement à la recherche, fondation AP-HP...)

Vous rendrez compte régulièrement des travaux de la sous-commission *Recherche et innovation* au bureau de la CME où seront discutés vos propositions et décidé leur présentation en CME.

Je vous remercie de votre engagement et assure la sous-commission *Recherche et innovation* de mon entière confiance et de mon plein soutien.


P^r Rémi SALOMON
Président de la commission médicale d'établissement
de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris